



<<Service Description: Advanced Services – Fixed Price>>

<<Chassis Implement Service for High-End Routing Systems— 1 Chassis (ASF-SP1-G-NGN-INC3)>>

Description du service : Services avancés – Prix fixe

Service de mise en œuvre de châssis pour les Systèmes de routage de pointe — 1 châssis (ASF-SP1-G-NGN-INC3)

Le présent document décrit les Services avancés à prix fixe : Service de mise en œuvre de châssis pour les systèmes de routage de pointe — 1 châssis.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la

prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Mise en œuvre de châssis pour les systèmes de routage de pointe — Service pour 1 châssis

Résumé des services

Cisco s'engage à fournir un Service de mise en œuvre de châssis pour les systèmes de routage de pointe (ci-après les « Services ») — 1 châssis au Client pendant les Heures ouvrables normales pour une version logicielle sélectionnée par Cisco maximum sur une (1) plateforme de produits (une (1) unité d'UGS par châssis), limitée à l'un des produits suivants dans l'infrastructure du Client :

- Système Cisco CRS à une alvéole
- Système Cisco NCS 6008 à une alvéole
- ASR 9922 de Cisco

Le Service n'inclut pas l'installation des systèmes multichâssis Cisco CRS et Cisco NCS.

Services

- Étude sur site
- Planification
- Installation
- Vérification de la mise en œuvre

Produits livrables

- Formulaire d'étude de site
- Rapport d'étude de site
- Plan du projet
- Rapport de vérification de la mise en œuvre

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis sur site dans les locaux du Client.

Étude sur site

Responsabilités de Cisco

- Fournir au Client le formulaire d'étude de site afin qu'il l'examine et communique les renseignements nécessaires.
- Réaliser une étude du site, limitée à l'identification de possibles divergences entre les caractéristiques techniques du site du Client et celles définies par Cisco.
- Fournir au Client les spécifications de Cisco concernant les exigences environnementales du site, notamment en matière d'alimentation électrique, de climatisation et d'emplacement physique.
- Élaborer un Rapport d'étude de site afin de dresser la liste des éléments conformes ou non aux spécifications d'installation de Cisco, du même type que ceux indiqués ci-après :
 - spécification pour les exigences en matière de climatisation
 - spécification pour les exigences en matière d'alimentation électrique
 - documentation détaillée sur l'accès aux locaux pour la fourniture et l'installation (de la plateforme de chargement au lieu de l'installation), permettant de s'assurer que les voies de passage, les portes d'accès et les allées sont dégagées, et que l'espacement est suffisant pour installer les produits
 - identification des exigences en matière de longueur de câbles d'alimentation et de données
- Élaborer un plan de projet pour inclure les plans et le calendrier pour la planification, l'installation et la vérification de la mise en œuvre au niveau du site du Client.
- Examiner avec le Client le Rapport d'étude de site et le Plan du projet pour les commenter et les approuver.

Responsabilités du Client

- Fournir à Cisco un accès au site du Client le jour de l'étude du site.
- Identifier toute exigence spécifique au site.
- Identifier les problèmes susceptibles d'entraver les activités d'installation avant que ne débute l'installation sur site et consigner toute exigence en vue de sa résolution.
- Examiner et approuver le Rapport d'étude de site et le Plan du projet.

Planification (au niveau du site contrôlé par le Client)

Responsabilités de Cisco

- Élaborer un plan pour effectuer la planification au niveau du site contrôlé par le Client, et l'intégrer au Plan du projet.
- Déballer et inspecter les produits.

- Dresser un inventaire des produits et consigner ces éléments dans une feuille d'inventaire.
- Consigner dans la feuille d'inventaire toutes les références des pièces, les micrologiciels et les versions logicielles, ainsi que les numéros de série.

Responsabilités du Client

- Fournir tous les produits, y compris les produits requis pour mener les tests de vérification des produits et des systèmes prévus durant la phase de planification au niveau du site contrôlé par le Client.
- Fournir les licences logicielles nécessaires, si besoin est.
- Fournir les détails d'expédition de la nomenclature pour satisfaire au calendrier d'installation, deux (2) semaines avant le début de l'installation sur site.
- Veiller à ce que le lieu d'installation du site et tous les produits (produits tiers compris) soient disponibles et prêts pour la planification sur site.

Installation

Responsabilités de Cisco

- Désigner un représentant Cisco qui sera présent sur le site pour réceptionner les produits figurant sur la feuille d'inventaire à la date d'installation mutuellement convenue.
- Déballer, inventorier et inspecter les produits.
- Installer les produits (Cisco ne réalisera pas le câblage).
- Installer de nouvelles sources d'alimentation électrique et raccorder le câblage d'alimentation (existant et nouveau) et les disjoncteurs.
- Installer les cartes de processeur de routage, les cartes de lignes et les cartes de trame, dans les châssis indiqués.
- Fournir et installer deux (2) panneaux de fibre en vue de créer des panneaux de brassage d'installation pour le câblage dans les bâtis et l'espace alloué aux bâtis ou dans les armoires et l'espace alloué aux armoires, qui sont fournis par le Client.
- Brancher le matériel du Client disponible permettant de raccorder le châssis Cisco, notamment les circuits de communication.
- Mettre au rebut les emballages des produits dans les conteneurs pour déchets sur site fournis par le Client ou dans les zones de stockage des déchets prévues sur le site, le Client se chargeant de se débarrasser de ces déchets.

Responsabilités du Client

- Désigner un coordinateur en vue de travailler avec Cisco sur chaque site. Les coordinateurs sur site participeront à l'étude de site réalisée sur le site dont ils sont responsables et examineront le travail sur site une fois les Services achevés.

- Préparer le site du Client conformément aux directives de Cisco afin de satisfaire aux conditions environnementales, en ce compris les recommandations en matière d'espacement et les exigences en matière d'alimentation électrique.
- Se charger de la livraison, de l'installation et de la configuration de l'équipement non fourni par Cisco, mais requis pour le fonctionnement et la performance du réseau.
- Fournir les bâtis et l'espace alloué aux bâtis ou les armoires et l'espace alloué aux armoires pour les panneaux de brassage d'installation fournis par Cisco et dont il est fait mention ci-dessus.
- Fournir les câbles de raccordement entre les panneaux de raccordement dans le panneau de brassage et fournir les câbles de données raccordant les éléments existants aux panneaux de brassage qui viennent d'être installés pour assurer la connectivité au matériel haut de gamme.
- Vérifier que tous les câbles fournis par le Client fonctionnent conformément à la documentation y afférente.
- Vérifier que le matériel existant ou fraîchement installé du Client est opérationnel et fonctionne sans écueil au moins sept (7) jours ouvrables avant l'installation prévue par Cisco.
- Vérifier que les locaux mis à disposition par le Client fonctionnent correctement pour les télécommunications fournies, conformément aux spécifications du Guide d'installation. Achever la vérification au moins sept (7) jours ouvrables avant l'installation prévue par Cisco.
- Vérifier le fonctionnement de tout le matériel de communication externe non fourni par Cisco afin de garantir une connectivité correcte avec les produits au moins sept (7) jours ouvrables avant l'installation prévue par Cisco.
- Vérifier que tout le matériel du Client (notamment le matériel de télécommunication, les circuits et tout autre matériel pertinent dont Cisco a besoin pour réaliser les Services) est clairement identifié.
- Fournir, acheminer, installer et raccorder les câbles de données à fibre optique.
- Étiqueter, habiller et fixer les câbles de données et d'alimentation.
- Tester tous les câbles de données et d'alimentation.
- Consigner les résultats des tests dans le Rapport des tests de câblage.
- Mettre à disposition des locaux et un espace suffisant pour installer l'ensemble du matériel.
- Le Client reconnaît et accepte qu'il est responsable de l'intégrité de la surface au sol, de la plateforme de chargement au lieu d'installation du matériel, et qu'il doit se conformer aux exigences relatives à l'accès aux bâtiments, aux voies de transport (portes d'accès et ascenseurs) et au revêtement de sol.
- Identifier la topologie de réseau du Client et les exigences en matière de connectivité, notamment les longueurs des câbles.
- Mettre à disposition des zones de stockage et assurer la sécurité sur le site du Client pour les produits avant et pendant les activités d'installation.

Vérification de la mise en œuvre

Responsabilités de Cisco

- Procéder aux tests de mise en œuvre, en vérifiant notamment la connectivité physique, la disponibilité du matériel, la configuration et la version logicielle.
- Si les résultats des tests de mise en œuvre ne répondent pas aux attentes de Cisco, ce dernier doit élaborer un plan d'action qui reprend les lacunes convenues et définit un calendrier pour la résolution des lacunes et la mise en place d'un nouveau test. Le calendrier devra être en phase avec l'achèvement de la mise en œuvre du châssis pour les systèmes de routage de pointe - 1 châssis dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi du Bon de commande à Cisco pour les Services décrits dans les présentes. Cisco réalisera les tests conformément au plan d'action.
- Fournir au Client le Rapport de vérification de la mise en œuvre.

Responsabilités du Client

- Fournir les renseignements nécessaires pour que Cisco élabore les critères qui seront utilisés pour le test de mise en œuvre.
- Mettre à disposition le personnel et/ou l'accès au site du Client afin que Cisco puisse procéder aux tests de la mise en œuvre.
- Aider à élaborer le plan d'action visant à corriger les lacunes décelées par rapport aux résultats attendus.
- Apporter toutes les corrections à l'équipement fourni par le Client et/ou installé ainsi qu'aux services, telles qu'elles sont indiquées dans le plan d'action mutuellement convenu.
- Examiner le Rapport de vérification de la mise en œuvre.

Responsabilités générales du Client

- Le Client fournira à Cisco tous les renseignements demandés par Cisco sous cinq (5) Jours ouvrables suivant la réception de la demande. Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont censés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- En cas d'endommagement ou de perte de l'équipement détenu par le Client, ce dernier en assume l'entière responsabilité.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.

- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Désigner un interlocuteur unique qui jouera le rôle de personne-ressource principale auprès du spécialiste en ingénierie Cisco désigné.
- Le Client doit fournir les ressources et le personnel décrits dans les sections concernant les Responsabilités du Client des présentes afin de permettre à Cisco (a) de fournir les Services dans une période ne devant pas dépasser trois (3) semaines, qui, à la discrétion de Cisco, peuvent ne pas être des semaines consécutives, et (b) de terminer la prestation des Services sous (90) jours civils après réception par Cisco du Bon de commande pour les Services.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.